

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, May 28, 1981

ORDERED,—That the Sub-committee of the Standing Committee on Regional Development be empowered to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C. B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

Thursday, May 28, 1981

ORDERED,—That after the Committee has received the permission to adjourn from place to place in the Province of Quebec:

- (a)—That the Sub-committee to be constituted be named "The Sub-committee on DREE Programmes" (Quebec);
- (b)—That a Sub-committee be appointed, consisting of the Chairman, Vice-Chairman and 11 other members, to be appointed by the Chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties.
- (c)—That the Sub-committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during period when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, to adjourn from place to place in Quebec, and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.
- (d)—That a research officer from the Library of Parliament be attached to the Sub-committee.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 28 mai 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que la Chambre permette à un Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale, de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32^e législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

ATTESTÉ:

Le jeudi 28 mai 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que, lorsque le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre dans la province de Québec:

- a)—Que le Sous-comité qui sera constitué soit nommé «Sous-comité sur les programmes du MEER» (Québec);
- b)—Qu'un Sous-comité soit constitué comprenant le président, le vice-président et 11 autres membres nommés par le président après consultations habituelles avec les whips des différents partis;
- c)—Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression, à ajourner d'un endroit à l'autre au Québec et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité;
- d)—Qu'un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement soit désigné auprès du Sous-comité.